

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars, le Conseil Municipal de la Commune de **ROQUEFORT-LA BEDOULE** dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Centre Culturel André Malraux, sous la présidence de **Monsieur Marc DEL GRAZIA, Maire**.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 18 mars 2026.

Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 29
Pouvoirs : 0
Quorum : 15

PRESENTS : Marc DEL GRAZIA - Marjorie MINUTOLO - Laurent DIAS - Diane LAMOTTE - Gilbert CARPENTIER - Martine DALLEST - Pierre-Yves CHABAUD - Evelyne DOMANICO - Guillaume BEAUMOND - Viviane NAUDIN - Max FREY - Brigitte CALDERONE - Philippe BELTRANDO - Nathalie NAISSANT - Marc VANDEVOIR - Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN - Nicolas IMPAGIANTIELLO - Virginie DELEAU - Sébastien ZOYO - Christine LE GALL - Ludovic COQUILLAT - Marina HOCQUET - Cyril BOSSELUT - Anne-Marie VIET - Alexandre DE PALMA - Yannick GUSSE - Aline SORINI - Patrice ENSARGUEX - Théau FOURNET.

Secrétaire de séance :
Marjorie MINUTOLO

PROCURATIONS :

Votes : 29
Blancs : 4
Suffrages liste Marc DEL GRAZIA : 25

ABSENTS (Excusés) :

N° DELIB_03_2026

Objet : Election des adjoints

Rapporteur : Monsieur le Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-1 à L.2122-17,

VU la délibération 01_2026 du 22 mars 2026 relative à l'élection du Maire,

VU la délibération 02_2026 du 22 mars 2026 fixant à 8 le nombre d'adjoints au maire,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'élection des adjoints au Maire au scrutin de liste, secret, et à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

CONSIDERANT la liste déposée conduite par M. Max FREY,

CONSIDERANT qu'aucune autre liste ne s'est déclarée,

Après que chaque conseiller municipal à l'appel de son nom a remis son bulletin de vote,

Après dépouillement, les résultats du premier tour de scrutin sont les suivants :

- Nombre de conseiller présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 29
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 15

Nombre de voix obtenues par la liste présentée par Monsieur Max FREY : 25

Sont élus adjoints au maire, à la majorité absolue, à l'issue du premier tour de scrutin avec 25 voix :

Premier adjoint : Max Frey
Deuxième adjointe : Marjorie MINUTOLO
Troisième adjoint : Gilbert CARPENTIER
Quatrième adjointe : Diane LAMOTTE
Cinquième adjoint : Guillaume BEAUMOND
Sixième adjointe : Viviane NAUDIN
Septième adjoint : Pierre-Yves CHABAUD
Huitième adjointe : Martine DALLEST

Et immédiatement installés, prenant rang dans l'ordre ci-dessus.

Votes : 29

Blancs : 4

Suffrages liste Max FREY : 25

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le 24 mars 2026.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif de Marseille peut être saisi par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Le Maire

Marc DEL GRAZIA

AR-Préfecture de Marseille

013-211300850-20260401-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-04-2026

Publication le : 01-04-2026

La Secrétaire de séance

M^e



Le Maire,

Marc DEL GRAZIA